

#### Sommaire

I.	Structure porteuse	p.2
II.	Réalisation du programme de Réussite Educative	p.2
	1. <u>Objectifs principaux et contenu du projet</u>	p.2
	2. <u>Personnels intervenant dans le projet</u>	p.3
	3. <u>Modalité de mise en œuvre du projet</u>	p.4
	→ Le Repérage	p.4
	- Organisation	
	- Critères	
	- Nombre d'enfants	
	- Acteurs impliqués	
	→ Parcours individualisés	p.5
	- Organisation	
	- Typologie	
	- Moyens en oeuvre	
	- Acteurs impliqués	
	→ Actions Collectives	p.9
	- Accompagnement à la scolarité	
	- Loisirs enfance – jeunesse et ouverture culturelle	
	- Lien école Parents	
	- Soutien à la parentalité	
III.	Appréciation du projet	p.13
	1. <u>Effets positifs constatés</u>	p.13
	- Familles	
	- Dialogue entre acteurs	
	- Perception du dispositif par les partenaires	
	- Orthophonie	
	- Loisirs et ouverture culturelle	
	2. <u>Difficultés du projet</u>	p.15
	- Dans les parcours	
	- Dans les partenariats	
	- Dans les actions	
	- De fonctionnement	
	3. <u>Priorités 2007</u>	p.16
	- Poursuivre les accueils en parcours	
	- Développer les outils au service des parcours	
	- Favoriser la réflexion partenariale sur les grands retards scolaires	
	- Mises en œuvre prévues	

## I. Structure porteuse

Groupement d'Intérêt Public (GIP) Grigny-Viry  
78, route de Corbeil  
91350 Grigny

Coordonnateur : Maïté Barrès (Chef de Projet Réussite Educative)

## II. Réalisation du programme réussite éducative

### 1. Objectifs principaux et contenu du projet (Rappel du projet initial)

- 1- **Favoriser la réussite scolaire** : améliorer la réussite scolaire par une prise en charge éducative locale en dehors du temps scolaire et un accompagnement de la scolarité en accord avec les familles. Celle-ci sera vigilante aux périodes charnières de changement de rythme pour l'enfant (cycles).
- 2- **Promouvoir et soutenir l'action et le rôle primordial des parents** : par l'organisation de toute action visant à positionner les parents dans leur rôle de premier éducateur, et la valorisation de la participation des parents à l'activité éducative locale (bénévolat et secteur associatif)
- 3- **Organiser le repérage des difficultés et mettre en place des parcours individualisés** : repérer de manière partagée et réactive les difficultés d'adaptation des enfants, dès le plus jeune âge avant la première scolarité et pendant la scolarité, afin de pouvoir apporter une réponse rapide à l'enfant, à ses parents et aux professionnels, et mettre en place des parcours individualisés pour les enfants et leurs familles et des prises en charges adaptées.
- 4- **Renforcer et mettre en cohérence les actions de développement et de protection de l'enfant** : apporter aux enfants concernés par la réussite éducative, et à leurs familles, un soutien sur le plan éducatif, sur le plan des loisirs, de l'accès au sport et à la culture et de l'accès à la santé.

### Contenu :

- 250 parcours
  - enfants (2 à 16 ans)
  - familles (accompagnement social, aide éducative, soutien psychologique)
- Des actions collectives au service des enfants suivis et de leurs familles
  - la formation croisée des acteurs éducatifs (professionnels, associatifs, parents) sur des thèmes centraux de la réussite éducative (le repérage des enfants en fragilité, les approches éducatives pluriculturelles...) développée par la MIPOP
  - les lieux de dialogue et d'échanges privilégiés avec les parents
  - des actions culturelles ou sportives spécialement adaptées aux enfants ciblés par la réussite éducative.

## 2. Personnels intervenant dans le projet (Statut et missions)

	Missions	Volume
<b>Ingénierie</b>		
- <u>DA du GIP</u>	Supervision du projet	10% TP
- <u>Chef de Projet</u>	Conduite de Projet ; conduite d'actions collectives ; conduite d'équipe	TP
- <u>Pôle ressource</u>	Contrôle, suivi budgétaire et comptable	20% TP
<b>Equipe pluridisciplinaire</b>		
- <u>5 Référents de Parcours</u> (3 à Grigny, 2 à Viry)	Mettre en place, suivre et évaluer les parcours ; Favoriser les dynamiques locales de réseau ; Elaborer des outils d'accompagnement. (Formation : Educateurs spécialisés, Psychologue et Educatrice Montessori)	2 TP annuel 1 TP 10 mois 1 TP 6 mois 1 TP 1 mois
- <u>1 Assistante Sociale</u>	Suivre les familles sur le plan des démarches administratives et financières ; Orienter et accompagner vers les services compétents ; Développer les relations de coopération avec les services sociaux	1 TP 7 mois
- <u>1 psychologue</u>	Evaluer les situations pendant la période de repérage ; Agir dans son domaine de compétence en relais des référents de parcours pour les enfants et les parents (accueillir, diagnostiquer, orienter) ; Favoriser l'émergence de groupes d'échange parents ; Travailler en lien étroit avec les CMP et CMPP pour l'orientation et la préparation des enfants à une prise en charge.	1 TP 6 mois

Dans le courant de l'année 2006, l'équipe du projet a connu des modifications :

- Le poste d'assistante sociale a été supprimé au profit d'un poste de référent de parcours. L'apport d'un référent correspond davantage aux besoins identifiés sur le territoire et dans les parcours réalisés.
- La psychologue de l'équipe a quitté son travail en Juillet 2006 et n'a pas été remplacée jusqu'à ce jour. La psychologue de l'association Pause a assumé la prise en charge des groupes parents. Le poste de psychologue, prévu initialement à temps plein sera ramené à mi-temps.
- Un poste Adulte Relais a été proposé par la Préfecture lors de l'évaluation de Mars 2006. L'adulte relais assure les fonctions de Référent Familles. Ces missions sont :
  - Intervenir sur le quartier auprès des familles éloignées de l'école et favoriser la compréhension mutuelle
  - Favoriser les liens des familles avec les institutions en organisant un réseau fonctionnel de traducteurs et en favorisant l'alphabétisation
  - Faciliter les déplacements et accompagner les familles dans des démarches qu'elles ne parviennent pas à effectuer.

La référente famille a été identifiée fin 2006 et démarrera ses activités en janvier 2007.

### 3. Modalité de mise en œuvre du projet

#### 3.1. Le Repérage

##### Organisation :

- Des informations sont faites régulièrement auprès des acteurs impliqués dans le repérage ; une plaquette présente les parcours et les actions mises en place
- Les acteurs sollicitent le PRE pour présenter des situations d'enfants et de familles
- La Veille Educative ou le PRE rencontrent les familles
- Une évaluation de situation est réalisée avec l'accord des familles en lien avec les acteurs impliqués dans la situation (enseignants, assistantes sociales, psychologues des RASED...). Il s'agit de mesurer la faisabilité et la pertinence d'un parcours en cohérence avec l'existant.
- La cellule d'appréciation des situations se réunit pour étudier les demandes.
- La cellule décide la mise en place du parcours ; un référent est nommé. (lorsque la cellule refuse le parcours, elle aide, dans la mesure de ses moyens le repéreur à trouver d'autres orientations pour la famille).
- Le référent de parcours et la famille se rencontrent pour définir des objectifs de travail commun. Un temps est donné à la famille pour réfléchir avant de signer l'engagement.

##### Critères de repérage :

- **l'enfant a une difficulté qui a ou risque d'avoir une incidence sur sa scolarité ;** (L'identification de cette difficulté et la **formulation d'hypothèses de travail** sont nécessaires à la mise en place du parcours)
- L'enfant ne fait pas l'objet d'une information signalante ou d'une prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Le repéreur fait état de démarches ou d'actions à mener avec les parents **en dehors du temps scolaire**
- **Les parents** formulent leurs attentes et sont volontaires pour la mise en place d'un accompagnement
- Au niveau du collège, l'accord du jeune est recherché

Une attention particulière est portée pour :

- Les enfants en classe de 6<sup>ème</sup>
- L'accompagnement du CM2 vers la 6<sup>ème</sup>
- La préparation à l'entrée en maternelle

Notre démarche est assez cadrée ; il s'agit d'assurer un repérage qui prenne en compte l'analyse de chaque personne impliquée et respecte les choix et décisions des parents :

- le diagnostic de l'école est sollicité
- la demande des parents prise en compte
- la consultation des partenaires organisée dans le cadre d'une charte de confidentialité
- le temps est laissé aux parents comme à l'équipe du PRE pour s'engager
- un objectif de travail est recherché ensemble

##### Nombre d'enfants estimés :

<b>Enfants repérés</b>		
<i>Collège</i>	<i>20 enfants par collège</i>	<i>Total de 100 collégiens</i>
<i>Ecoles primaires</i>	<i>8 enfants par école</i>	<i>Total de 288 enfants</i>

## **Moyens :**

### **La Cellule d'appréciation des situations :**

Elle se réunit pour décider de l'acceptation d'un enfant dans le dispositif. Elle doit être en possession des conclusions du repérage (éléments fournis par l'école ou la structure adressant la situation ; éléments et accord émanant de la famille ; informations pertinentes collectées auprès des partenaires).

La Cellule est composée de :

- membres de l'équipe du PRE
- la Veille Educative
- personnes ressources pertinentes en fonction des conclusions du repérage

La cellule a lieu une fois par semaine ; elle étudie environ 6 situations.

## **Acteurs impliqués lors de la phase de repérage :**

Les parents : Ils sollicitent un parcours par le biais de l'école ou du collège ou directement auprès de l'équipe.

Les structures listées ci-dessous repèrent des enfants :

- Les écoles du premier degré (directions, médecins scolaires, RASED)
- Les collèges (Principaux, CPE, Assistantes sociales, Professeurs principaux des 6èmes)
- Les structures d'accueil « petite enfance »
- Les structures d'accueil périscolaire de Viry-Chatillon (directions)
- Les structures d'accompagnements de l'enfant : SAEMF, PMI, CMPP
- Les MDS
  
- La Veille Educative a un statut particulier dans la phase de repérage : elle est le partenaire en lien avec les collèges ; elle reçoit les demandes de parcours et réalise une première évaluation de situation avant de proposer l'enfant à la cellule d'appréciation des situations.

Suite à plusieurs demandes hors des ZEP et ZUS, le Comité de Pilotage a décidé d'élargir le champ du projet aux quartiers du bas de Viry-Chatillon. Depuis, la rentrée de septembre, 4 parcours ont commencé dans ce secteur.

## **3.2. Parcours individualisés**

**Au 31 décembre 2006 : 122 parcours**

### **Organisation du parcours individualisé**

- un référent est nommé par enfant accompagné
- un engagement est signé par les parents, l'enfant (lorsqu'il est en âge d'adhérer), le référent et le chef de projet
- parents et enfants sont accueillis dans l'un des trois lieux (GIP, Grande Borne, Viry)
- les entretiens ont lieu dans les premiers temps chaque semaine puis en fonction des démarches à réaliser
- lorsqu'il y a mise en lien avec une autre structure, le référent peut accompagner la famille ou le jeune
- Tous les lundis, une réunion d'échange de situation permet de réfléchir les réussites et les difficultés des parcours. Selon le besoin, des situations sont étudiées avec les partenaires impliqués.

- Chaque trimestre, les référents de parcours et la Veille Educative rencontrent les directions de collèges pour faire un retour sur les parcours
- La fin du parcours donne lieu à un bilan avec la famille. Les dossiers sont supprimés ou remis à la famille si elle en fait la demande. La structure qui a repéré l'enfant est informée de l'aboutissement du parcours

### **Typologie et nombre de parcours**

#### **a) Parcours « enfant » :**

**Repéreurs :** Collèges et écoles primaires, structures périscolaires (Viry), Médecins scolaires, Saemf, CMPP et CMP...

**Le parcours « enfant »** est un outil de prévention **au service des parents pour leur enfant** fragilisé dans son parcours scolaire. Il est balisé par des **rencontres régulières** (en moyenne 1 fois par semaine) entre un référent et l'enfant et/ou sa famille. Nous travaillons avec les partenaires éducatifs et sociaux présents sur les villes : école, aide aux devoirs, associations municipales, CAF,...

**Chaque parcours est unique et se construit avec les parents.**

Les parcours enfant recouvrent trois domaines d'actions :

#### **Accompagnement à la scolarité**

- Inscription pour un accompagnement à la scolarité adapté aux besoins de l'enfant (individuel ou collectif, type CLAS - Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)
- Aide méthodologique et soutien du jeune dans l'organisation de son travail scolaire ; travail sur l'autonomie et la responsabilisation du jeune, en lien avec ses parents
- Facilitation du lien parents-école, explicitation des demandes de l'école aux parents
- Traductions et interprétariat
- Soutien de l'enfant et de sa famille sur les périodes scolaires charnières (entrée en maternelle, passages GS-CP ou CM2-6<sup>ème</sup>).
- Accompagnement de jeunes collégiens exclus de leurs établissements ou sans affectation lors de la rentrée scolaire.

#### **Accompagnement loisirs-culture**

- Recherche et accompagnement vers les structures de loisirs ; préparation des vacances
- Proposition d'activités pour développer l'expression et la confiance du jeune en lui-même (ex : l'atelier d'écriture)

#### **Accompagnement thérapeutique**

- Recherche, prise de RV et premiers accompagnements avec la famille vers des spécialistes (ophtalmologue, orthophoniste,...)
- Travail préparatoire avec les parents puis l'enfant lorsqu'une démarche thérapeutique est envisagée
- Relance de suivis psychologiques interrompus

### Les parcours « enfant » par écoles :

Ecoles ou collèges	
Jean Vilar	3
Pablo Neruda	12
Sonia Delaunay	8
Olivier de Serres	13
Les sablons	5
Collège hors zone	4
Maternelles Grigny	3
Elémentaire Grigny	11
Maternelle Viry	1
Elémentaire Viry	8
Hors Viry	1
<b>Total</b>	<b>69</b>

#### Ecoles primaires sur Viry :

- Ecoles Camus, Descartes, Cassier
- Maternelles Bleuets

#### Ecoles primaires sur Grigny :

- Ecoles Buffle, Bélier, Gérard Philippe, Autruche, Rennes
- Maternelles Tilleuls, Petite Sirène,

Parcours « enfant » terminés au 31 décembre 2006 : 6

Les parcours durent entre 6 mois et un an.

### b) Parcours d'accompagnement à la scolarité

**Repéreurs** : Ecoles primaires de Grigny

- L'école repère un enfant en difficulté dans sa scolarité ayant besoin d'un accompagnement à la scolarité rapproché. Le parcours propose aux enfants d'être accompagnés deux soirs par semaine en petit groupe de 3. L'autonomie et la méthode de travail sont les objectifs de ces parcours
- Le référent de l'enfant est l'intervenant responsable de l'accompagnement à la scolarité.

Ecoles élémentaires Grigny (Buffle, Rennes, Gérard Philippe)	6
<b>Total</b>	<b>6</b>

Durée des parcours : entre un trimestre et l'année scolaire. Une évaluation doit être faite chaque trimestre avec le référent.

### c) Parcours « Chemin vers l'école »

**Repéreurs** : PMI sur Viry, Halte accueil, Halte Jeux et Lieux passerelle sur Grigny, directeurs d'écoles maternelles

Les directeurs d'écoles maternelles constatent qu'un travail est à faire auprès des parents dont les enfants ne fréquentent pas les structures collectives. Ces enfants peu ou pas préparés à l'école rencontrent des problèmes lors de la première scolarisation. Les parcours « chemin vers l'école » visent à rejoindre ces parents sans que l'accompagnement soit stigmatisant.

Public ciblé :

- Parents d'enfants nés en 2004, inscrits pour la rentrée 2007 ;
- Parents d'enfants entrés en maternelle en septembre 2006

Les parcours « chemin vers l'école » sont mis en place dans le cadre du lieu passerelle à Grigny et dans les deux centres PMI à Viry ; ils proposent aux parents 5 rencontres en petits groupes (5 à 8 personnes) animées par une Psychologue de l'association Pause avec la participation de directeurs ou d'enseignants de petite section de maternelle. Il s'agit d'échanger à propos de l'école, de mieux connaître son fonctionnement, de préparer la rentrée en rencontrant un enseignant, en allant aux journées d'adaptation, en établissant très tôt le lien avec les enseignants. Il s'agit enfin d'offrir un espace de parole pour préparer les parents à cette première séparation.

Les parcours « chemin vers l'école » peuvent déboucher à la rentrée scolaire sur un « parcours parents » durant les premiers mois d'école.

Lieu passerelle Grigny	5 familles
PMI Lacorre (Viry)	6 familles
PMI Ambroise paré (Viry)	5 familles
<b>Total</b>	<b>16 Parcours</b>

#### **d) Parcours « Parents » : L'objectif du parcours concerne les parents**

**Repéreurs** : Ecoles maternelles et primaires

Ces parcours concernent les parents éloignés de l'école, les parents peu ou pas francophones, les parents isolés.

Les intervenants spécialisés, assistante sociale, psychologue et référents de parcours, interviennent au côté des parents.

- mobilisation des deux parents dans l'accompagnement éducatif de leur enfant
- Soutien des parents dans des démarches administratives et financières
- Organisation de rencontres de parents sur des questions éducatives
- Accompagnement et orientation des parents vers des structures psychologiques
- Soutien dans le domaine de la traduction ou orientation vers des formations d'alphabétisation
- Mise en lien avec des associations de quartiers ou des groupes de parents



Parcours d'accompagnement social	6 familles
Parcours écoute et/ou orientation psychologique	11 familles
Orientation vers le secteur associatif	3 familles
Traductions et / ou alphabétisation	11 familles
<b>Total</b>	<b>31 Parcours</b>

### **Moyens mis en œuvre au service des parcours individualisés**

- Cinq référents de parcours
- 4 enseignants et intervenants vacataires pour l'accompagnement à la scolarité individualisé (deux fois par semaine)
- Organisation de deux semaines de préparation à la rentrée scolaire
- Vacations de traducteurs
- Vacations d'orthophonie (réfléchi en novembre et décembre 2006 avec les médecins scolaires et les psychologues des Rased, l'activité de l'orthophoniste commencera en janvier 2007 ; elle interviendra en diagnostic préliminaire et en orientation vers les orthophonistes libéraux)
- Actions collectives (voir ci-dessous)

### **Acteurs impliqués dans les parcours**

Chaque parcours est unique et les référents vont s'appuyer sur des partenariats formalisés ou sur les ressources existantes pour mettre en place les actions nécessaires.

Les partenaires les plus sollicités sont les suivants :

- Les écoles et les collèges (enseignants et équipe des établissements)
- Les CLAS associatifs et municipaux
- Les MDS (AS de Secteur)
- Les structures de soutien (CCAS, Secours catholique, Epicerie sociale)
- CMPP et CMP
- Orthophonistes libéraux
- Les structures de Loisirs (municipales et associatives)
- Les maisons de quartier à Grigny et les Maisons des Jeunes à Viry
- Les services de prévention
- Les associations de médiation et de traduction (Voix des jeunes, Franco-indienne)

### **3.3. Actions collectives**

En décembre 2005, 18 actions collectives ont été financées.

Les tableaux suivants présentent les actions en cours en 2006 (financées fin décembre 2005 ou dans le courant 2006)

### Domaine de l'accompagnement à la scolarité

Organisation	Enfants accueillis	Acteurs impliqués
CLAS de la ville de Grigny	384 enfants accueillis	Service Education et vie scolaire Mairie Enseignants écoles primaires Grigny
CLAS associatif de Grigny - AFG - CSF	55 enfants de primaire et collègue La CSF accueille 75 jeunes ; Malgré les effectifs pleins, 2 enfants en parcours ont été intégrés en cours d'année.	Associations
CLAS de Viry - MJC Mermoz - MJC Bastié - MJC Saint Exupéry	170 enfants sont accueillis dans les trois MJC Un partenariat est maintenant établi avec chacune facilitant l'accueil des enfants en parcours à partir d'octobre 2006.	
CLAS Collège Neruda	2 groupes de 8 jeunes 4 sont en parcours individualisés.	
CLAS Parcours (écoles élémentaires de Grigny)	5 groupes sur 10 ont commencé Bénéficiant à 15 enfants en parcours	Enseignants primaires

Dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité, les groupes de CLAS sont rapidement complets. L'ouverture de nouveaux groupes en septembre 2006 a permis l'accueil de 18 enfants en parcours (4 autres groupes sont prévus pour 2007)

Nous constatons cependant que la majorité des jeunes que nous accompagnons accuse un tel retard scolaire que le CLAS ne constitue pas toujours une prise en charge adaptée. D'autres initiatives devront être tentées en articulation avec les interventions des professeurs expérimentés des Réseaux Ambition Réussite.

### Domaine du loisirs enfance-jeunesse ; ouverture culturelle

Organisation	Type d'actions	Nb enfants	Acteurs impliqués
- MJC de Viry	Ateliers d'écriture	De 19 à 27	Association Coq à l'âne
- MJC Saint Exupéry	Atelier de Théâtre	9	Amin Théâtre
- Coq à l'âne	5 sessions Atelier d'écriture	54	
- Association Vivacité	Atelier sportif : Grabbling	12	
- Association AFASE	Ateliers parents enfants Journée d'échange culturel	30	Parents des enfants – Enseignants des écoles
- Ville de Grigny	Camps d'enfants et d'adolescents	107	

Le projet a soutenu plusieurs structures de façon à pouvoir proposer aux jeunes divers choix. Certaines actions collectives correspondent pleinement aux objectifs du projet, d'autres ne sont pas réellement entrées dans le partenariat mais constituent des accueils loisirs pertinents.

Nous avons favorisé les actions dont les objectifs développent l'expression chez le jeune.

Au regard de l'étendue du territoire du Projet, nous devons également pouvoir proposer des activités sur plusieurs quartiers.

La majorité des enfants en parcours sont orientés vers des structures d'accueil du territoire avec lesquelles nous avons peu à peu tissé des liens au cours de l'année 2006.

### Domaine du soutien à la parentalité

Organisation	Type d'actions	Nb enfants Ou parents	Acteurs impliqués
- Grigny Viry Prévention	Groupe d'échange Parents / enfants Séjours familiaux	55	
- MJC Saint Exupéry	Groupe de parole parents	6 à 10	Parents Association Pause
- Association Pause	Soutien parental Groupe d'échange parents	25	AFASE – MJC Mermoz Parents des enfants en parcours PMI de Viry

Les parents expriment une importante demande d'écoute et d'espace de parole. Le référent de parcours devient un interlocuteur pour de nombreuses questions liées à l'éducation. Des groupes d'échange permettent aux parents de disposer d'un lieu entre eux, régulé par un professionnel qui cadre et accompagne l'échange. Dans ces groupes, les parents apprennent les uns des autres, constatent qu'ils ont déjà des connaissances, dédramatisent certaines questions et constatent que d'autres affrontent les mêmes difficultés. Afin de pouvoir s'appuyer sur les expériences des structures locales, le PRE a financé les groupes d'échange de la MJC Saint Exupéry et de Grigny Viry prévention.

D'autres groupes ont été ouverts avec les associations locales ; ils sont encadrés par l'association Pause.

### Domaine du lien école - parents

Organisation	Type d'actions	Nb enfants Ou parents	Acteurs impliqués
- Ville de Grigny	Journal d'information Ecole - Parents		
- Ville de Grigny : Lieu passerelle	Groupe de parole parents sur la première rentrée scolaire	16 prévus	Le lieu passerelle – l'association Pause – les parents – les écoles maternelles du quartier Grigny 2 – les structures petites enfances

- Association Décider	Le jeu, un outil pour les parents Promotion du lien parents enfants à la maternelle	120 parents (7 classes)	Les parents – les enseignants des écoles maternelles du quartier Grande Borne
-----------------------	---	----------------------------	--

Les parcours d'enfants en maternelle se mettent en place progressivement. L'accompagnement d'enfants si jeunes suscitait des craintes chez les partenaires. Nous avons commencé par des actions en petits groupes susceptibles de rapprocher les parents de l'école et de préparer une première rentrée scolaire dans de bonnes conditions. Des temps de concertation entre directeurs de maternelles et responsables de structures d'accueil petite enfance ont permis :

- l'élaboration d'une plaquette d'information sur la première rentrée scolaire
- la mise en place de groupe d'échange à destination des parents éloignés des structures petites enfance
- le développement d'actions autour du jeu

Partout, l'objectif est le même : rapprocher les parents de l'école et proposer des parcours individualisés pour ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

#### Actions de soutien au projet :

- La Veille Educative assure toute la phase de repérage au niveau des collèges : rencontres régulières avec les chefs d'établissement, AS scolaires, professeurs principaux de 6ème, conseiller(ères) principaux d'éducation, dans le but d'organiser le repérage des enfants susceptibles de bénéficier d'un parcours individualisé ; entretiens avec les familles et les enfants repérés ; évaluation de leurs situations ; présentation des situations à la cellule d'appréciation ; rencontre avec les familles, l'enfant et le référent de parcours pour débiter la prise en charge ; enquête auprès des partenaires pour s'assurer qu'il n'y ait pas de double prise en charge ; en cas de non prise en charge par le PRE, la coordinatrice aide le jeune et sa famille à exploiter d'autres pistes de solutions ; participation à la cellule de coordination du PRE ; participation au comité de pilotage du PRE
- les actions MIPOP soutenues par le DRE et réalisées sont :
  - « sensibiliser les professionnels au repérage des signes de maltraitance à caractère sexuel des enfants et jeunes » : un stage de trois jours en novembre – décembre avec 12 stagiaires
  - La formation sur trois journées des animateurs des 12 – 16 ans à Grigny (12 animateurs en moyenne)
  - la définition du plan de formation des acteurs du CLAS (validation en 06/06 par EN et Villes) et la réalisation de la partie formation initiale de ce plan en totalité sur Viry (8 heures X 18 intervenants des 3 MJC) et en toute petite partie sur Grigny (quelques intervenants Ville et associations, le reste a été reporté début 2007)
  - la réalisation de trois soirées-jeux en 2006 avec en moyenne 20 participants sur deux écoles des Coteaux de l'Orge
  - la réalisation d'un stage de deux jours d'éducation à l'orientation au collège ODS de Viry (12 enseignants PP)

Des actions ont été financées fin 2006, comptabilisées dans le rapport financier, elles ne figurent pas dans ce bilan puisque leur réalisation se fera sur 2007 :

- Association La Récré : temps de lecture parents-enfants
- Association Pause : groupe d'échange parents
- MJC Mermoz : soutien à la fonction parentale

- MJC Mermoz : Actions culturelles de l'Espace Ados

### III. **Appréciation du projet**

#### 1. **Effets positifs constatés**

Au cours de l'année 2006, le positionnement du projet s'est stabilisé en termes de mode d'intervention et de reconnaissance de la part des partenaires. 122 parcours ont été mis en place pour lesquels nous constatons les effets suivants :

##### **Les familles :**

- Les parcours contribuent souvent à réajuster la place de chacun au sein de la famille : les parents isolés trouvent dans le référent de parcours un interlocuteur ; les parents non francophones peuvent réinvestir leur rôle grâce à l'intervention de traducteurs. Dans les deux cas, l'enfant reprend davantage une place d'enfant.
- Le respect de la liberté d'engagement des parents est l'un des points forts du projet. Il favorise la confiance dans la relation. Cependant, neuf situations n'ont pu être engagées par manque d'adhésion du jeune ou des parents.
- La souplesse d'intervention et la présence sur le terrain permettent un travail hors structure dans la proximité des familles.
- L'espace de parole offert par les référents aux jeunes et aux parents est très investi
- Certains parents refusent d'arrêter le parcours de leur enfant ; d'autres demandent un parcours pour un autre enfant
- Sur le plan de l'école, les parcours permettent aux parents de mieux comprendre le système scolaire, de s'y sentir plus à l'aise (préparation d'entretien), de comprendre les orientations proposées à leur enfant et de réinvestir le suivi scolaire de l'enfant. L'enjeu est de faciliter le dialogue des parents vers l'école et de l'école vers les parents

##### **Le dialogue entre les acteurs :**

Directeurs d'école maternelles et responsables de structures petite enfance : ces rencontres étaient destinées à connaître les besoins pour cette tranche d'âge. Elles ont permis :

- La production d'une plaquette explicative des procédures d'inscription scolaire à l'usage de tous les intervenants en contact avec les jeunes parents
- La visite par les directeurs des lieux d'accueil petite enfance
- L'échange selon des principes de confidentialité pour mieux accueillir les enfants à leur entrée en maternelle.
- La mise en place des actions « chemin vers l'école » en réponse à l'impératif de rejoindre les enfants non inscrits dans les structures collectives avant l'école. Le travail a commencé avec les PMI de Viry et devra être développé avec celles de Grigny en 2007.

Les différents acteurs ont reconnu le bénéfice de ces rencontres ; elles devraient être reconduites en 2007.

Dans le cadre des parcours, les référents organisent des rencontres entre les acteurs impliqués dans une situation : il s'agit de préciser les rôles de chacun, d'échanger sur l'analyse de la situation, de trouver de nouvelles pistes de travail pour le jeune et sa famille.

### **La perception du dispositif par les partenaires :**

- Au vu des parcours déjà réalisés, les partenaires appréhendent mieux les possibilités offertes par le projet. Aussi les CMPP, les MDS, le SAEMF nous sollicitent-ils également pour des interventions en complément à leur action.
- Les parcours d'accompagnement vers le secteur médical augmentent. Les Rased et les enseignants après avoir interpellé les parents savent qu'un parcours peut être un bon appui pour que les démarches soient menées à bien (orthophonie, CMPP...) et se poursuivent dans la durée.
- Les échanges d'informations sont effectifs lors de la phase d'évaluation et lors de la mise en place des parcours : RMSS et SAEMF sont des partenaires précieux pour décider de la justesse d'un parcours.

### **L'orthophonie :**

Le contexte du territoire :

- Nombreuses demandes de bilans venant des écoles
- peu ou pas d'orthophonistes

Dans le cadre du projet :

- un recensement des orthophonistes des 5 communes voisines a été mené ; une mise à jour des disponibilités est faite deux fois par an.
- Un soutien aux parents non francophones est organisé pour obtenir des rendez-vous
- Une orthophoniste viendra faire des vacations pour diagnostiquer les enfants relevant d'un suivi. Ses missions ont été définies avec la participation des médecins scolaires, des psychologues des RASED et l'IEN. La démarche d'accompagnement des enfants repérés dans le cadre de l'orthophonie a été définie. Un travail équivalent va être mené en 2007 sur Viry.

### **Les loisirs et l'ouverture culturelle :**

Nombreux sont les enfants en parcours ne bénéficiant pas d'activités extra scolaires pour des raisons culturelles, de manque de temps des parents ou de moyens.

Les parcours permettent :

- de faciliter les inscriptions
- de réfléchir avec le jeune sur ses goûts
- de structurer le temps libre avec le jeune et ses parents
- d'expliquer aux parents l'intérêt de la pratique d'activités ou de sports.

Les partenariats avec les structures municipales et associatives sont essentiels à développer pour trouver des lieux d'accueil pour ces jeunes.

## **2. Les difficultés du projet**

### **a- Dans les parcours :**

- Avec les collégiens, les demandes de parcours nous parviennent alors que la situation est déjà très complexe tant sur le plan du jeune qu'au niveau de la problématique familiale : le travail fait avec le jeune est souvent remis en cause par la situation de précarité globale. Dans ces situations, quels objectifs peuvent être fixés ? Comment et quand arrêter le parcours ? Comment passer le relais de façon adaptée ?
- Les exclusions de collège : les jeunes exclus sont parfois affectés loin du territoire. Des parcours sont mis en place pour soutenir le jeune dans ce changement. D'autres parcours, commencés avant l'exclusion continuent alors que le collège d'affectation est loin du domicile. Ces situations accroissent les risques de décrochage et rendent difficile le travail du référent. Un travail partenarial avec les collèges en amont des exclusions serait pour mieux comprendre l'exclusion et travailler avec le jeune et sa famille.
- Nombreuses sont les demandes de parcours dont l'objectif est « l'amélioration du comportement ». Cet objectif reste trop imprécis ; il nous semble qu'un travail préalable doit être mené avec les CPE, les enseignants, les parents pour définir des pistes de travail et le rôle de chaque acteur dans ce cadre. Pour ces situations, les cellules d'appréciation seront plus systématiquement ouvertes aux intervenants des collèges ; elles devront déterminer les objectifs de travail ensemble et les modalités de suivi concerté.
- Certains jeunes en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> ont accumulé un tel retard scolaire que leur situation relève d'un réel rattrapage. Chez les primaires, l'apprentissage de la lecture est difficile pour un nombre important d'élèves. Comment ces questions sont-elles travaillées au sein de l'Education Nationale ? Quelles actions pertinentes les PRE peut-il soutenir en partenariat avec les enseignants ?
- Les parcours orientent et accompagnent le jeune vers de nombreuses structures (de loisirs ou de soin). En début d'année, les inscriptions sont encore possibles mais ces structures sont par la suite très vite saturées. Les moyens auxquels nous ne pouvons nous substituer manquent (SAEMF, CMP).

### **b- Dans les partenariats :**

- les écoles se sont inégalement impliquées dans le projet : manque d'information de notre part, manque de temps pour les enseignants et les directions d'école. Il semble qu'il existe un blocage entre le moment où des situations nous sont présentées et la difficulté à joindre les parents pour les mettre en lien avec l'équipe du PRE.
- La circulation d'information n'est pas toujours évidente entre les différents partenaires impliqués dans le repérage ; pendant cette phase il est essentiel d'être en lien avec l'enseignant.
- Les structures municipales : le partenariat avance peu à peu. Les deux villes ayant une organisation très différente, la mise en place d'actions demande des contacts et des démarches diverses. Sur Grigny, la coopération de terrain est réelle mais il reste à développer des liens à différents niveaux hiérarchiques pour que le partenariat soit



plus stable. Sur Viry, le lien avec la Caisse des écoles a permis d'élargir le repérage aux structures péri et extra scolaires ; le protocole est en place mais peu de parcours ont démarré par ce biais.

- L'année 2006 a été un temps de restructuration de la MIPOP limitant les synergies et les actions communes. Les actions concrètes sont restées peu nombreuses mais les bases du partenariat entre les deux projets sont posées pour 2007

#### **c- Dans les actions collectives :**

- Le démarrage du projet en 2005 et l'attribution de fonds à des actions non financées par le FIV a entraîné une réelle difficulté de positionnement du projet : les actions n'ont pas toujours constitué de réels appuis pour les parcours individualisés.
- Certaines actions, prévues pour l'accueil d'enfants en parcours n'ont pas pu être exploitées à cet effet (les mini camps, le conseil des parents).
- 2006 a été une année de recentrage pour développer des actions réellement au service des besoins identifiés dans les parcours. L'ampleur des besoins locaux reste cependant un problème pour les villes notamment dans les domaines de l'alphabétisation, de l'apprentissage du FLE et des loisirs.
- Des actions concernant la tranche d'âge maternelle participent pleinement à la prévention en développant le lien Ecole Parents. Elles créent une dynamique éducative mais restent cependant collectives (Association Décider). Faut-il les remettre en cause sous prétexte qu'elles n'accueillent pas d'enfants en parcours ? Il nous semble au contraire nécessaire de ne pas casser cette dynamique mais de fixer des exigences et des objectifs précis.
- L'appel à projets ne nous semble pas être une méthode adaptée au projet de réussite éducative. Les structures présentent des projets selon leurs besoins sans qu'il n'y ait adéquation avec les besoins identifiés dans les parcours.

#### **d- Dans le fonctionnement :**

- La restructuration de l'équipe après le départ de trois membres a demandé un temps de re-fondation du projet. Nous avons tiré parti de cette difficulté pour mieux ajuster l'équipe à la réalité du projet.
- Les cambriolages répétés de notre lieu d'accueil à Grigny empêchent le projet de se déployer sur le quartier par l'ouverture d'un site d'accueil vraiment vivant.
- La taille du territoire à couvrir implique une présence très inégale sur les établissements scolaires et une dispersion en termes de partenariats et d'acteurs à rencontrer pour une bonne information.
- La cellule de coordination doit améliorer son fonctionnement pour que la cohérence entre les partenaires soit effective. Au cours de l'année, elle a tenté de dégager des orientations de travail plus précises pour que les membres s'approprient davantage les tâches qui leur reviennent ; elle s'est également élargie à deux représentants par ville. La cellule doit rester un lieu de conseil technique sur le projet. Le chef de projet devra veiller à rejoindre les MDS qui n'ont pas pu participer ces derniers mois, évaluer auprès de chaque membre l'utilité de ce groupe et en fonction, réajuster les modalités de travail.

### **3. Priorités 2007**

#### **a- Poursuivre les accueils en parcours (250 prévus pour 2007)**

- Développer les parcours en direction des maternelles. Le référent famille aura un rôle de premier plan dans ce domaine
- Mettre en place un partenariat effectif avec les antennes PMI de Grigny afin de rejoindre les parents éloignés de l'école et des structures collectives
- Evaluer les parcours et les actions par un travail de mise en cohérence avec les autres projets de RE (définition commune de ce qu'est un parcours, participation au groupe de travail du réseau des coordinateurs de projet, réflexion et décision d'adoption du logiciel de suivi des parcours)

#### **b- Développer les outils au service des parcours :**

- Mettre en place des Ateliers d'expression et de remise en confiance des enfants et des jeunes
- Favoriser la création d'un réseau de traducteurs au service des écoles et des PMI
- Travailler les actions collectives en cohérence avec les parcours et développer l'évaluation continue
- Améliorer l'articulation avec la MIPOP
- Elaborer un système d'aide au transport pour les enfants

#### **c- Favoriser la réflexion partenariale sur les questions posées par les parcours :**

- Grand retard scolaire des collégiens
- Difficultés d'apprentissage de la lecture
- Carences du territoire dans le domaine médical
- Problèmes de couverture sociale ; d'aide médicale

#### **d- Mise en place concrète pour la réalisation de ces priorités 2007**

##### **Les ateliers d'expressions seront menés par les associations :**

- Coq à l'âne
- Théâtre du fil
- Autres prestataires en voie d'identification

##### **Les vacances en place des janvier 2007 dans les domaines suivants :**

- une orthophoniste
- 3 intervenants à l'accompagnement scolaire
- des traducteurs (mise en place du réseau de traducteurs avec les écoles)
- Intervenants psychologues dans le cadre des parcours parents

### **Des formations à destination du réseau de partenaires**

Il s'agit de réfléchir et d'évoluer dans nos pratiques professionnelles ensemble. Ces temps de formations croisées aborderont principalement les domaines suivants :

- La parentalité
- Le facteur multiculturel : incidence sur les pratiques professionnelles

La MIPOP sera sollicitée dans ce cadre.

### **Les actions collectives mises en place selon les mêmes priorités qu'en 2006 :**

- Lien écoles – familles
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage scolaire
- Loisirs enfance – jeunesse.